

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Komprimat oil bio

EU2244

Conformément à la directive CE n°. 1907/2006 (n° 453/2010)

Date de préparation 06-oct.-2014 Date de révision : Numéro de révision: 0.1

18-mai-2017

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Komprimat oil bio

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant Fournisseur

DeLaval N.V. France: DeLaval snc Industriepark-Drongen 10 Omega Parc Bat. 5

3 Bd Jean Moulin - CS40504 9031 Gent

78997 Elancourt Belgium

France

Tel: (1) 3081 8002 Tel. +32 9 280 91 21

Email MSDS.EU@delaval.com

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: +352 8002 5500

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé à une concentration qui exige leur prise en compte selon la directive de la CE.

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes.

Contact avec la peau Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Ingestion Boire beaucoup d'eau. Boire ensuite du lait, si possible. NE PAS faire vomir.

Inhalation ne présente aucun risque à l'inhalation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Delayed EffectsAucun(e) connu(e).Effets d'une surexpositionAucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, poudre sèche

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de Jet d'eau.

sécurité

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement

de gaz et de vapeurs irritants. La combustion produit des fumées

irritantes. Monoxyde de carbone.

Date de révision : 18-mai-2017

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Tenir à l'écart des cours d'eau. Ne pas contaminer l'eau superficielle.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations Équipement de protection individuel, voir section 8 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Enlever et laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver à température ambiante. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conserver dans le conteneur d'origine.

Classe de stockage (Allemagne) 10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Aucun(e) connu(e).

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Protection de la peau

Protection des mains Protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de

l'environnement

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Porter des lunettes de protection.

Gants de protection.

Caoutchouc nitrile, Viton (R), Gants Mettre en place une ventilation adaptée.

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

EU2244

Date de révision: 18-mai-2017

·

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Rouge

Odeur Vegetable oil related

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs

pHAucune donnée disponiblePoint/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucune donnée disponible

point d'éclair ~ 200 °C

Pression de vapeur Negligible under normal conditions

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvantsAucune donnée disponibleCoefficient de partage : n-octanol/eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammabilitéAucune donnée disponibleTempérature de décompositionAucune donnée disponibleViscosité32 mm²/s (cSt) (40 °C)

point d'écoulement ~ -30 °C

Propriétés explosivesSans objetPropriétés comburantesSans objet

9.2. Autres informations

Densité ~ 920 kg/m³ (20 °C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

températures supérieures à 100 °C.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides, Agents comburants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit
Inhalation
contact oculaire
Contact avec la peau
Ingestion

The product has no known toxicological effects.
Aucun effet important ou danger critique.

DL50 orale > 2000 mg/kg; (rat); (OECD 401) **DL50 cutanée** > 2000 mg/kg; (rat); (OECD 402)

DeLaval Komprimat oil bio

EU2244

Date de révision: 18-mai-2017

irritation Skin / eye: not irritating. (OECD 404 & OECD 405).

Corrosivité Aucune information disponible. Aucune information disponible. Sensibilisation Non mutagène selon le test d'Ames. Effets mutagènes

Effets cancérogènes Aucun(e) connu(e). Effets sur la reproduction Aucun(e) connu(e) Effets sur le développement Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique Aucune information disponible STOT - exposition répétée Aucune information disponible Danger par aspiration Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou

non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

LC50 > 100 mg/l (OECD 203, 48 tim) Poisson EC50 > 1000 mg/l (OECD 201) Freashwater algae

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié

Degree of elimination: >60% (28d)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur Déchets de résidus / produits non

utilisés

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED 13 01 12 (readily biodegradable hydraulic oils)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU

IMDG/IMO

14.1 N° ONU Non réalementé Non réalementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé Aucun(e)

14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention Marpol et au recueil IBC

ADR/RID

DeLaval Komprimat oil bio

EU2244

Date de révision: 18-mai-2017

14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé Non réglementé 14.3 Classe de danger 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention Marpol et au recueil IBC

IATA/ICAO

14.1 N° ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e)

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention Marpol et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK Classification Non dangereux

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg.453/2010 That modify REACH

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 06-oct.-2014 Date de révision : 18-mai-2017

Numéro de révision: 0.1

Remarque sur la révision

Motif de la révision Update Section: 2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour

Date de révision: 18-mai-2017

assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité